

# La maîtrise contre les graminées

- Régularité d'efficacité
- Excellente sélectivité
- Rapidité d'action



## Grims®

FICHE TECHNIQUE

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher  
de votre technicien habituel ou à consulter le site  
[www.ascenza.fr](http://www.ascenza.fr)



**ASCENZA®**  
— FARMING YOUR FUTURE —



# Grims®

Composition : Clodinafop 100 g/L (HRAC A = 1) - Cloquintocet (phytoprotecteur)

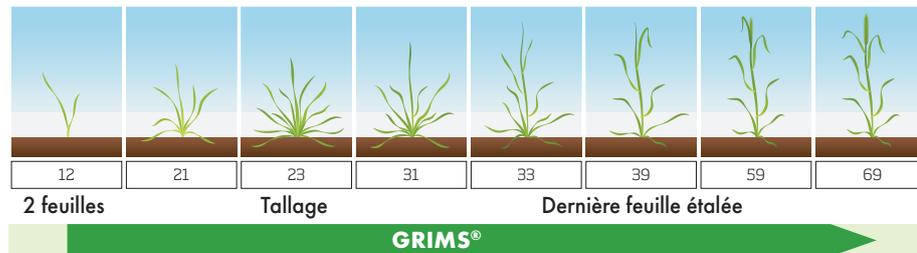
À base de clodinafop, GRIMS® se montre très efficace contre les principales graminées des cultures céréalières : blés, seigle et triticale. La présence de son phytoprotecteur lui confère une excellente sélectivité sans restriction variétale.

## DE NOMBREUX USAGES HOMOLOGUÉS

CULTURE	DOSE D'EMPLOI	NOMBRE MAX D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE	ZNT* AQUA-TIQUE	ZNT* PLANTES NON CIBLES
<b>CÉRÉALES</b>						
Blés (Blé dur d'hiver et de printemps, Blé tendre d'hiver et de printemps, Triticale) Seigle d'hiver	0,6 L/ha	1/an	Entre les stades BBCH 12 et BBCH 69	42 jours	5 m	5 m
<b>CULTURES PORTE-GRAINES MINEURES</b>						
Brome porte-graine Fétuque ovine porte-graine Fétuque rouge porte-graine	0,6 L/ha	1/an	-	42 jours	5 m	5 m

\* Zone non traitée

## UNE GRANDE SOUPLESSE D'EMPLOI



GRIMS® s'utilise de l'automne au printemps du stade 2 feuilles jusqu'à la fin floraison des céréales. Il permet de contrôler les levées tardives des folles avoines. La dose d'emploi doit s'adapter au stade des adventices ciblées. Intervenir sur des adventices levées à un stade jeune (3F à début tallage). Sur adventices résistantes, il est recommandé de changer de mode d'action.



## RECOMMANDATIONS

- ✓ L'ajout d'adjuvant sous forme d'huile minérale ou végétale estérifiée améliore l'efficacité du traitement (nous ne préconisons pas d'autres types d'adjuvants). En cas d'applications tardives (au-delà du stade épiaison), il est fortement conseillé de ne plus adjuvanter GRIMS® pour des raisons de sélectivité.
- ✓ Ne pas traiter des cultures asphyxiées (sols battus ou gorgés d'eau par pluies excessives).
- ✓ Températures supérieures à 8°C et inférieures à 22°C, hygrométrie supérieure à 60%.
- ✓ Respecter un délai sans pluie de 2 heures après le traitement.
- ✓ Délai de rentrée : 24 heures.

GRIMS®: AMM n°2150918 Composition : 100 g/L de clodinafop-propargyl + 25 g/L de cloquintocet-mexyl (phytoprotecteur) - Concentré émulsionnable (EC). © Marque déposée et détenteur d'homologation: ASCENZA. Distribué par ASCENZA, 27 avenue Carnot - Immeuble South Station - 91300 MASSY - www.ascenza.fr - Tél: 01 69 53 98 89. Distributeur de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.

Respecter les précautions d'emploi. Lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine, animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez le site <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Annule et remplace toute version précédente. Pour les usages autorisés, doses, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Octobre 2023.

P260 Ne pas respirer les vapeurs / aérosols. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/ du visage. P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

EUH208 Contient du clodinafop-propargyl et du cloquintocet-mexyl. Peut produire une réaction allergique. EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Pour les usages autorisés, doses, conditions, restrictions d'emploi et contre-indications se référer à l'étiquette du produit. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

DANGER



GRIMS® est rapidement absorbé par les feuilles puis est transporté dans toute la plante. Il stoppe la croissance des graminées en moins de 48 heures limitant ainsi leur concurrence pour un rendement préservé. Les adventices dépérissent totalement dans un délai de 4 à 8 semaines. GRIMS® est peu dépendant des conditions climatiques.

## GRIMS® 0,6 L/HA

(positionné au stade 1-3 feuilles des adventices)

Agrostis jouet du vent
Avoine à chapelets (jeune)
Folle avoine
Pâturin commun
Pâturin annuel
Phalaris
Ray-grass (jeune)
Vulpin
Vulpie
Bromes

> 95%	85 - 95%
70 - 85%	< 70%

Doses conseillées (L/ha) selon le stade des adventices + 1 L d'huile

VULPIN, PÂTURIN COMMUN, FOLLE AVOINE		
2 - 3 feuilles	Tallage	Redressement
0,5	0,6	0,6
RAY GRASS		
2 - 3 feuilles	Tallage	Redressement
0,6	0,6	Non préconisé

  
**ASCENZA®**